

[NeS] Charte d'équipe

Préambule

Version du 24/11/2025

Cette charte a vocation a être débattue et mise à jour dès que l'équipe en ressent le besoin.

Raison d'être

La raison d'être de l'équipe NeS est de contribuer aux recherches menées en réaction à la destruction du vivant et au dérèglement climatique. Ces phénomènes, induits par nos sociétés thermo-industrielles et extractivistes, menacent l'équilibre de nos sociétés tout en amplifiant les inégalités sociales.

L'équipe a conscience du double rôle du numérique, à la fois facteur d'accélération de ces phénomènes, et outil pour faciliter leur compréhension et mise en débat. Ces deux dimensions constituent les axes de recherche principaux de notre équipe.

Les projets menés seront débattus en amont au sein de l'équipe en étant vigilant sur leurs finalités, sur les ressources mobilisées (de l'activité de recherche à un déploiement massif), ainsi que sur les risques de mésusages ou de greenwashing.

L'équipe est attachée aux différentes formes de contributions scientifiques : diffusion, médiation, expertises, enseignement, publications, collaborations avec d'autres organismes.

Prise de décision sur les sujets impliquant l'équipe

L'organisation de l'équipe repose sur un fonctionnement collégial, tant sur le partage d'informations, que sur les prises de décision, les responsabilités, et les tâches administratives (ex. rapports d'activité...).

Deux types de questions seront abordés :

- les sujets impliquant l'équipe dans son ensemble doivent aboutir à une prise de décision par consensus (ex. profil de poste, affichage sur le site)
- pour les autres sujets, l'objectif est avant tout que les différents points de vue puissent être exprimés et considérés (ex. lancement de projets financés

ou non, conférences lointaines, invitations à certains événements, proposition de collaboration)

Prise de décision collégiale inspiré du “consensus” décrit dans le livre *David Graeber, Comme si nous étions déjà libres*, en se rapportant à la raison d’être de l’équipe comme fondements. Les grands principes sont :

- quiconque croit avoir quelque chose d’important à dire à propos d’une proposition devrait pouvoir s’attendre à ce que son point de vue soit pris en considération
- quiconque sent qu’une proposition *contrevient à la raison d’être de l’équipe* devrait pouvoir y apposer son veto (“blocage”)
- le processus devrait aboutir à ce que personne ne se sente *forcé d’accepter* une décision à laquelle il ou elle n’a pas consenti

Qui peut participer/s’exprimer ?

- Par défaut tous les membres de l’équipe, sauf sur les sujets stratégiques en lien avec les recrutements qui sont alors limités aux permanent·e·s.

Critères pour guider la décision : les points suivants servent de guide aux discussions pour la prise de décision :

- Pourquoi / pour quoi / pour qui / répond à une demande sociétale ?
- Compatible dans un scénario de post-croissance et de soutenabilité absolue
 - impacts (directs) d’un déploiement massif
 - risques de rebonds ? (ex. car on lève un verrou)
- Existe-t’il des alternatives moins impactantes, des risques de détours, mésusages (de la part des partenaires, des financeurs, ou autres) ou de greenwashing ?
- Est-ce bien pour nous ? (risque de sur-sollicitation et burnout, autre équipe compétente/déjà sur le sujet/disponible)

Groupe de travail

La présence de toustes est souhaitable et nécessaire à la vie de l’équipe. Certaines sessions sont réservées aux permanent·e·s ou dédiées aux permanent·e·s. Celles ouvertes à toustes seront annoncées en amont.

Chaque séance est animée par un membre permanent à tour de rôle. Son rôle consiste à :

- dérouler l'ordre du jour, que chacun·e est invité à compléter en amont
- veiller à la présence d'un contenu scientifique (exposé, point biblio...)
- proposer un tour de table des actualités de chacun·e
 - veiller à la répartition de la parole
- Un·e autre membre est chargé de la prise de notes.

Communication / site web

- Chaque mois, les faits marquants de l'équipe sont choisis
- À cette occasion, les publications en marge des thématiques de l'équipe sont identifiées pour ne pas être référencées dans la liste des publications NeS.
 - La liste exhaustive des publications des membres de NeS reste accessible via un lien HAL externe.
 - Les informations d'appel à communication et à projet sont systématiquement partagées sur le Mattermost de l'équipe.
 - Chaque membre de l'équipe est en charge de déposer et supprimer les offres d'emploi le ou la concernant et de compléter les informations sur la dissémination.
 - Les responsables du site web mettent à jour régulièrement les membres de l'équipe, les projets et faits marquants de l'équipe en lien avec les porteur·euses de projet, la liste de séminaires et la liste des publications

Responsabilités

- Responsable et co-responsable d'équipe (voir règlement intérieur LaBRI)
- Responsables site web : deux membres sont en charge de suivre les recommandations ci-dessus
- SeDminaire : coordination avec autres équipes SeD
- Organisation de la journée annuelle d'équipe

Pratiques de la recherche

Les membres de l'équipe s'engagent à limiter les conséquences néfastes de leurs pratiques de recherche sur l'environnement, principalement en limitant leurs déplacements en avion et l'achat de matériel neuf.

Déplacements

- Limitation de l'avion à :
 - 30.000 km sur 3 ans pour les permanents
 - 45.000 km sur 3 ans pour les non-permanents
 - Tout voyage en avion sera évoqué en équipe.
 - Chaque année, un point sera fait sur les distances parcourues.
Chaque membre est responsable de renseigner ses déplacements en avion dans un tableau partagé.
- Liste de questions pour une mission impliquant un trajet en avion pour les membres de l'équipe et les personnes invitées
 - [Voir poster Flyless](#)
- Quelques très bonnes raisons
 - Présentation d'un article à la conférence phare de son domaine, notamment pour un.e doctorant.e.
 - Séjour long pour collaboration (> 1 mois)
- Quelques mauvaises raisons
 - les (multiples) conférences de moindre intérêt (scientifique, communauté...) aux quatre coins de la planète
 - un vol transcontinental pour une journée de conférence ou une réunion de comité
 - la moitié de l'équipe se déplaçant à une même conférence
 - cibler une conférence principalement pour son lieu exotique
 - jury d'une soutenance de thèse/HDR
 - il reste de l'argent à dépenser

Matériels

- L'équipe suit la charte "Équipement Informatique des nouveaux arrivants" du LaBRI
- Le matériel sera restitué en fin de contrat par les personnels non-permanents.
- L'achat de nouveaux équipements ne peut être justifié par l'arrivée à échéance des lignes budgétaires.

Alimentation

L'ensemble des repas financés par l'équipe sera par défaut végétarien et prendra en compte les restrictions alimentaires des participant·e·s.

Recrutement

Pour tout recrutement d'un de ses membres, lorsqu'elle le pourra, l'équipe NeS rappellera son attachement à l'évaluation des critères suivants :

- La qualité des travaux et des publications prévaudra sur leur quantité
- Un candidat ayant choisi de publier dans des conférences nationales ou européennes ne sera pas défavorisé par rapport à ceux ayant privilégié les publications internationales.
- Le projet du ou de la candidate devra être en adéquation avec la raison d'être de l'équipe.
- Toute personne impliquée dans le processus de recrutement est incitée à prendre conscience de ses propres biais et à se maintenir formée à ce sujet.

[FIN DE LA CHARTE]